

COMMUNIQUE DE PRESSE DU SNIDEN – 26 MAI 1986

Le Syndicat National des Inspecteurs Départementaux de l'Education Nationale (S.N.I.D.E.N. F.E.N.) a tenu son Conseil National les 26 et 27 mai 1986 à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

A cette occasion, le S.N.I.D.E.N. a tenu à réaffirmer les orientations prises lors de son Congrès 1985.

- Il s'est étonné de l'intention du Ministre d'abroger le décret portant création des Conseils de Secteur présidés par les I.D.E.N., avant même qu'ils n'aient pu se mettre en place.
- Il a rappelé la place et le rôle des I.D.E.N. dans la formation initiale et continuée des Instituteurs, pour laquelle ils sont les meilleurs garants de la dimension professionnelle ancrée dans le terrain des écoles, à côté de l'action propre des autres catégories de formateurs (Ecoles Normales, Universités).
- Il demande que soient reconnues et confirmées les missions d'inspection, d'animation et de formation qui ont toujours été celles des I.D.E.N. au niveau des collèges.
- Il réclame les moyens nécessaires pour que les I.D.E.N. puissent continuer à participer à l'impulsion et à l'évaluation, à la mise en place des technologies nouvelles, notamment de l'informatique à l'école.
- Il dénonce le manque de cohérence dans les décisions contradictoires prises pour implanter le Centre National de Formation des I.D.E.N. de Paris à Lille, puis de Lille à Paris, à quatre mois de la rentrée scolaire.
- Le Conseil National du S.N.I.D.E.N. a enfin voté une motion pour que les moyens dégagés par le Gouvernement soient prioritairement attribués au Service Public d'Enseignement.